

Pêche : l'Islande impose un quota « modéré » sur le maquereau

L'Islande vient d'imposer un quota modéré sur la pêche des maquereaux. Le pays se conforme ainsi aux exigences internationales....

Les quotas annoncés par l'Islande représentent 16,6% des captures préconisées par le Centre international pour l'exploration de la mer (CIEM). /Osbern/Flickr/

Le ministère de la Pêche et de l'Agriculture islandais vient d'annoncer que le quota de maquereau pour 2014 s'élèverait à 147,57 tonnes, estimant que ce quota est « modéré » et « responsable ». « Notre quota de maquereau en 2014 soutient les efforts de l'Islande pour préserver le stock, qui devrait être l'objectif de gestion à long terme », a souligné le ministre Sigurdur Ingi Johannsson.

Quotas de pêche : mésentente avec l'UE

L'Islande a de nouveau déclaré regretter ne pas avoir été incluse dans l'accord tripartite d'une durée de 5 ans signé mi-mars entre l'Union européenne, la Norvège et les îles Féroé. L'UE et la Norvège s'opposaient initialement à l'Islande et aux Féroé, territoire danois autonome dans la gestion de la pêche, depuis que ces deux pays ont relevé unilatéralement leurs quotas de pêche en 2010, affirmant que ces poissons auraient migré plus au nord en conséquence au réchauffement climatique.

Source : <http://www.agro-media.fr/actualite/peche-lislande-impose-quotas-maquereau-14139.html/> avril/2014